

• **Annonces légales et Judiciaires**  
 • **Appels d'offres**  
 Journal habilité  
**05.63.20.80.00**  
**06.08.93.25.26**  
[legale@lepetitjournal.net](mailto:legale@lepetitjournal.net)

**BITERROIS.**

## Perspectives optimistes pour l'économie



**SÈTE.**

### « Contre l'inégalité scolaire »



La ville après avoir candidaté en octobre 2021... Page 15

Agenda-infos.

**Vos RDV dans nos pages**

**FLORENSAC.**

### Floralies attendues

**BESSAN.**

### Dépôts sauvages

**PÉZENAS.**

### « Zéro chômeur »

**HÉRAULT.**

« Le Colbac gagne du terrain »

# MANIF DEVANT LES ARÈNES



Grâce aux recours en justice et à des actions menées avec un petit nombre de militants...

## BÉZIERS. Inauguration Place de l'Eglise



Plantation de 27 arbres, traçage de jeux...

## POMÉROLS. Fiers de leurs ceintures jaunes !



Les jeunes élèves de Karaté étaient concentrés et attentifs...

**ACHETEZ**  
**VENDEZ**  
**LOUEZ**  
 DES CENTAINES DE BONNES AFFAIRES DANS NOS PAGES  
**PETITES ANNONCES**





Communiqué

## Pour une «Feria d'un jour» sans corrida

À l'occasion de la novillada de « La Feria d'un jour », le COLBAC (Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida) a manifesté silencieusement devant les arènes pour interpeller sur la cruauté des corridas.

Le COLBAC gagne du terrain. Grâce aux recours en justice et à des actions menées avec un petit nombre de militants, le COLBAC réussit désormais à manifester devant les arènes, même pendant les corridas et une feria, ce qui lui était interdit auparavant par la municipalité et la préfecture. Cette nouvelle manifestation visait à rappeler que : la corrida est un délit : elle figure au chapitre des « Crimes et délits » du Code Pénal en raison de la cruauté et des sévices qu'elle inflige à un animal captif. Elle est pratiquée à

Béziers, car elle bénéficie d'une exception pénale qui fait que les sanctions pénales ne s'appliquent pas, mais cela n'enlève en rien son caractère de délit. Faire d'un délit de cruauté sur un animal la culture représentative de Béziers nuit à l'image de notre ville. Un spectacle qui consiste à mettre à mort cruellement un animal est inacceptable. Les taureaux sont des êtres sensibles, qui éprouvent la peur et la douleur. Alors que les spectateurs se rendaient aux arènes, le COLBAC a interrogé les consciences : quels êtres humains sommes-nous pour accepter que l'on fasse souffrir un animal pour nous divertir ? Le COLBAC souligne que cette «feria d'un jour» a été instaurée dans le but d'attirer aux arènes un public que la corrida seule peine à sé-



Militante du COLBAC, le 15 avril 2023, devant les arènes de Béziers en marge de la novillada de la «feria d'un jour». - Crédits

: Colbac

duire. Par ailleurs, l'affiche de la feria 2023, qui est entièrement financée par les fonds publics de la municipalité, fait la promotion des corridas qui sont exclusivement organisées par l'entreprise privée BETARRA. Il s'agit donc de subventions indirectes accordées aux corridas avec de l'argent public. Sans le soutien fi-

nancier de la municipalité, les corridas disparaîtraient à Béziers, en raison de la désaffection du public. Évoluons ! Tournons la page de la tauromachie sanglante qui fait souffrir des animaux et va à contresens de la civilisation. Aucun animal ne devrait être torturé avant d'être tué.

PR